

**OUI, JE FAIS UN DON POUR SOUTENIR LA RESTAURATION DU MOULIN DE LA PORTE D'ARGENCES** et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet concernant le même bâtiment, pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas. Voir mentions légales.

Le montant de mon don est de

Et je souhaite bénéficier  
d'une économie  
d'impôt au titre de :

- l'impôt sur le revenu  
 l'impôt sur la fortune  
 l'impôt les sociétés

**Pour les particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66%** du don dans la limite de **20%** du revenu imposable. ou de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de **75%** du don dans la limite de **50.000€**.

**Pour les entreprises**, réduction d'impôt de **60%** du don et dans la limite de **5%** du chiffre d'affaires HT.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt. IL SERA ÉTABLI À L'ATTENTION DE L'ÉMETTEUR ET ENVOYÉ À L'ADRESSE FIGURANT SUR LE CHÈQUE.

Je règle

Chèque à l'ordre de :

Fondation du Patrimoine - Argences  
A renvoyer à la Fondation du Patrimoine  
6 Bis Rue Saint Nicolas -14000 CAEN

Don en ligne à l'adresse suivante :

[www.fondation-patrimoine.org/51504](http://www.fondation-patrimoine.org/51504)

Nom ou société : .....

.....

Adresse :

**Mentions légales :** Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactivée (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# Soutenez le projet

# Faites un don

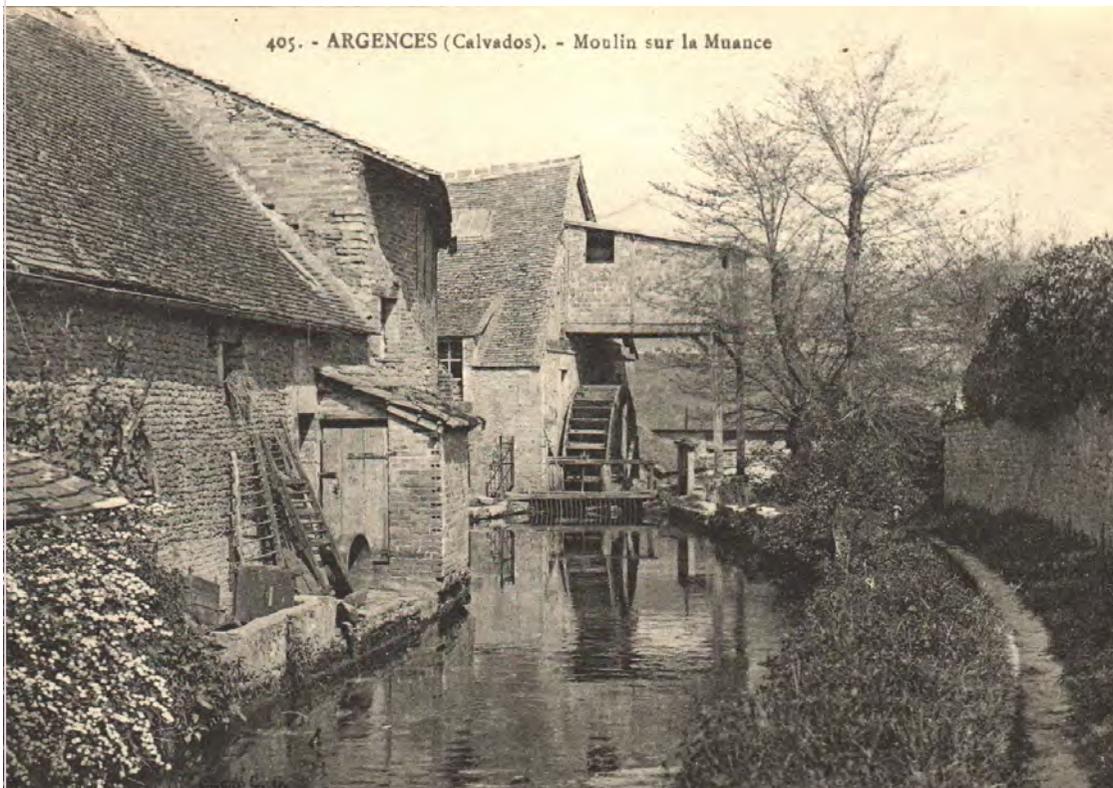
NORMANDIE

FONDATION



DU PATRIMOINE

405. - ARGENCES (Calvados). - Moulin sur la Muance



## Moulin de la Porte

## ARGENCES (14 370)

Plus d'infos et don en ligne :  
[www.fondation-patrimoine.org/51504](http://www.fondation-patrimoine.org/51504)

# MOULIN DE LA PORTE D'ARGENCES



Le moulin de la Porte est situé au centre du bourg d'Argences, derrière la mairie. C'est le plus ancien et le mieux conservé des moulins actionnés par la Muance, affluent de la Dives, depuis près d'un millénaire. Il fut créé par l'abbaye de Fécamp, au XI<sup>ème</sup> siècle pour moudre le blé en relation avec un four à pain, les halles et le marché hebdomadaire du jeudi autorisé en 1025 par le duc Richard II. Moulin banal, il fut racheté après la Révolution et considérablement développé, 3 roues l'équipèrent. Depuis son acquisition par le Conseil municipal d'Argences en 2000, l'association des *Amis du Moulin de la Porte*, s'emploie à le restaurer et y propose régulièrement des manifestations.



Le moulin de la Porte est mis en production de farine de blé bio deux fois par an lors des journées du Patrimoine de Pays et des Moulins le 3<sup>ème</sup> week-end de juin et lors des Journées européennes du patrimoine le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre.

Lors de ces journées, l'histoire du moulin et son fonctionnement sont expliqués par les membres de l'association des *Amis du Moulin de la Porte* et de nombreuses animations et expositions sont réalisées. Visites gratuites lors de ces ouvertures.



## Les travaux :

Après avoir remis en état de marche la turbine en 2000 et poser une nouvelle roue en 2002, nous souhaitons, afin de redonner toute sa splendeur au moulin, entamer une nouvelle tranche de travaux qui consistera à restaurer la façade côté rue du Moulin, et le pignon côté rue Dusoir.

Notamment, piqueter tous les mortiers ciment qui favorisent l'humidité et dégradent prématurément les murs, appliquer des enduits à la chaux et réparer certaines pierres.

**Aidez-nous à sauvegarder  
le moulin de la Porte en faisant un don !**

## La Fondation du patrimoine



La délégation de Normandie a été créée en décembre 1999 et possède aujourd'hui 3 bureaux à Caen, Rouen et Alençon. Notre équipe est composée de 4 permanents, épaulés par près de 20 bénévoles. Nos principales missions :

- ⇒ **Contribuer à la mise en valeur du patrimoine privé rural par son label**
- ⇒ **Initier et accompagner la mise en valeur du patrimoine public**
- ⇒ **Favoriser la mobilisation du mécénat d'entreprise**
- ⇒ **Accompagner les publics en difficultés par la mise en place de chantier d'insertion et valoriser et permettre la transmission des métiers du patrimoine**
- ⇒ **Préserver le patrimoine naturel**